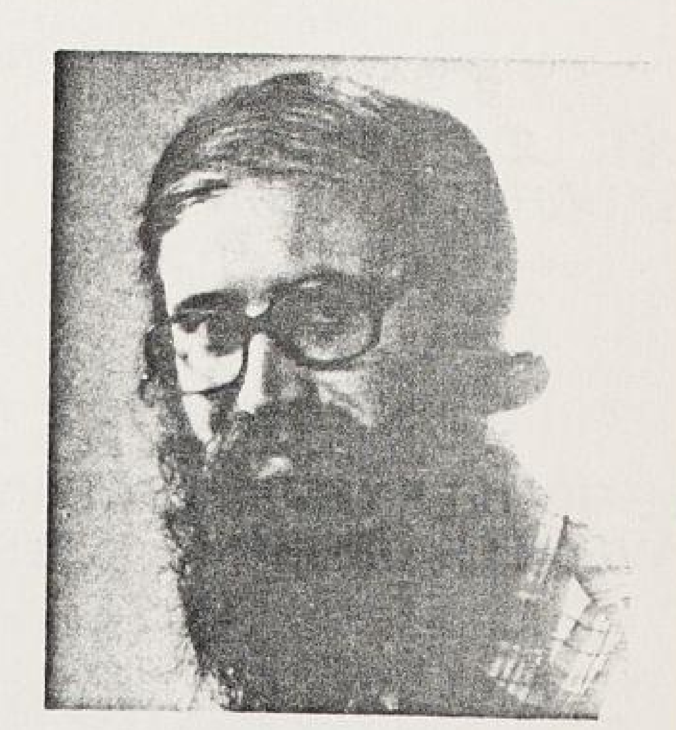


Daniel BOULAY

candidat d'union
de toute la gauche

suppléant

Jean Claude LAUDE



Madame, Monsieur,

Après le premier tour, la gauche est largement majoritaire dans la circonscription :

Daniel BOULAY, candidat du Parti Communiste	20 426 voix - 30,36 %
Raymond DOUYÈRE, candidat du Parti Socialiste	15 046 voix - 22,36 %
Paul GUILMET, candidat Gaulliste de Progrès	938 voix - 1,39 %
Rémi CLAVREUL, candidat du Front autogestionnaire et du PSU	770 voix - 1,14 %
Divers gauche	1 556 voix - 2,32 %

AVEC PRÈS DE 58 %, LA GAUCHE EST LARGEMENT MAJORITAIRE.

LA DROITE RECULE NETTEMENT EN VOIX ET EN POURCENTAGE :

LES TROIS CANDIDATS DE DROITE

N'OBTIENNENT QUE 40,6 % CONTRE 46,5 % EN 1973.

Daniel BOULAY et Jean-Claude LAUDE, placés en tête par le suffrage universel, représenteront dimanche les espoirs de tous ceux qui aspirent au véritable changement.

Ils sont les candidats de tous, électrices et électeurs communistes, socialistes, radicaux de gauche, P.S.U., gaullistes de progrès...

LE PARTI SOCIALISTE
et le MOUVEMENT des RADICAUX de GAUCHE

leurs candidats Raymond DOUYÈRE
Pierre ROUZIÈRE

appellent toutes les électrices, tous les électeurs qui leur ont fait confiance le 12 mars à rassembler leurs suffrages le 19 sur :

DANIEL BOULAY
JEAN-CLAUDE LAUDE

devenus les candidats d'union de toute la gauche.

Les CANDIDATS du PREMIER TOUR :

Paul GUILMET, Gaulliste de Progrès
Paul PLACE, son suppléant

Rémi CLAVREUL, Front autogestionnaire et P.S.U.
Jocelyne FOUQUERAY, sa suppléante

APPELLENT ÉGALEMENT A VOTER

DANIEL BOULAY
et JEAN-CLAUDE LAUDE

CE QUE FERA LE GOUVERNEMENT D'UNION DE LA GAUCHE

La première tâche du nouveau gouvernement sera de répondre à l'attente légitime des travailleurs et des familles en adoptant les importantes mesures sociales du Programme Commun de la Gauche :

DÈS LE PREMIER JOUR DE SON INSTALLATION, LE GOUVERNEMENT D'UNION DE LA GAUCHE DÉCIDERA :

- la fixation du SMIC à 2 400 F pour 40 h.
- 50 % d'augmentation des allocations familiales d'ici au 1.1.79 (dont au moins 25 % en avril) et leur versement dès le premier enfant.
- 1 300 F de minimum vieillesse et d'allocation aux handicapés.
- 15 % d'augmentation moyenne des retraites et pensions.
- 1 800 F de minimum d'allocation pour les chômeurs seuls salariés de la famille et 1 200 F dans les autres cas.
- l'allègement, en fonction des besoins, des charges pour les petites entreprises, les commerces et l'artisanat.

LE GOUVERNEMENT PRENDRA DES MESURES POUR QUE S'ENGAGENT DES NÉGOCIATIONS AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET PROFESSIONNELLES. IL PRÉCONISERA :

- la hausse différenciée du pouvoir d'achat des salaires.
- le retour rapide des 40 h en 5 jours.
- l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène, de sécurité.
- la suppression des discriminations frappant les jeunes, les femmes, les immigrés.
- des mesures faisant reculer le chômage, notamment la création de 500 000 emplois nouveaux la première année.
- Il engagera une négociation avec les organisations agricoles pour garantir et améliorer les revenus des exploitants familiaux, pour de nouveaux prix à la production, pour une réorganisation des marchés.

LE GOUVERNEMENT SOUMETTRA DÈS LE MOIS D'AVRIL AU PARLEMENT DES PROJETS DE LOIS SUR :

- l'abaissement de l'âge ouvrant le droit à la retraite : 55 et 60 ans.
- la 5e semaine de congés payés.
- l'abrogation des ordonnances de 1967 frappant la sécurité sociale.
- l'action en faveur de la santé, du logement social, de la limitation des loyers et des charges, de l'enseignement et de la formation permanente, des équipements pour l'enfance, d'une juste indemnisation pour les rapatriés.
- les moyens à dégager pour la protection du cadre de vie, contre la pollution et les nuisances.

Le nouveau gouvernement appliquera les réformes nécessaires pour fournir les moyens financiers et politiques : nationalisations, indexation de l'épargne, réforme de la fiscalité, etc...

Il dégagera rapidement des mesures pour l'extension des droits démocratiques des travailleurs, garantir et étendre les libertés individuelles et collectives, décentraliser les pouvoirs.

Il prendra toutes initiatives pour garantir l'indépendance de la France, pour progresser dans la voie du désarmement général.

DIMANCHE PROCHAIN, LE CHOIX EST CLAIR !

Avec M. PARISOT, candidat du pouvoir, ce serait la poursuite et l'aggravation d'une politique économique et sociale rejetée par la majorité des Françaises et des Français.

Avec M. PARISOT, c'est l'extension du chômage, de nouvelles hausses des prix, la dégradation de notre monnaie, le démentèlement de l'industrie française au profit de l'étranger, c'est la fin de l'indépendance économique et politique de la France.

Avec M. PARISOT, c'est à nouveau la baisse du revenu des agriculteurs, l'accentuation de la disparition du petit commerce et de l'artisanat, c'est la dégradation du cadre de vie. Avec lui, c'est une retraite encore plus difficile pour les personnes âgées, une vie encore plus contraignante pour les femmes, c'est refuser aux jeunes le droit et les moyens de vivre et de travailler.

PARISOT, C'EST LE PASSÉ !

DIMANCHE, vous voterez pour que ça change,
pour élire un député de gauche qui apportera son soutien à la nouvelle majorité parlementaire.
Vous voterez pour la mise en œuvre des réformes indispensables pour une vie meilleure.
Vous voterez pour le Candidat d'Union de la Gauche.
Pas une voix ne doit être perdue pour la gauche.

votez Daniel BOULAY

Maire-adjoint du Mans
Conseiller Régional
Vice-Président de la Communauté Urbaine du Mans

suppléant

Jean Claude LAUDE

Maire de Champagné
Candidats d'Union de toute la Gauche.

Imprimerie S.M.I.R. - Le Mans

VU, LES CANDIDATS